Administration financière-Loi

dépenses. Cela n'a jamais pris avec moi, monsieur l'Orateur, et la population ne s'y laisse plus prendre non plus.

Le ministre de Crowfoot a dit en parlant de ce bill de la modération:

Le bill dont la Chambre est saisie laisse croire que le gouvernement va restreindre ses dépenses.

Le ministre de Crowfoot a ajouté que le gouvernement n'en avait aucunement l'intention. Il fait maintenant partie de ce gouvernement et agit de la même façon que ses collègues.

Que pourra faire le contrôleur général contre un gouvernement qui consent des prêts à faible taux d'intérêt à des pays communistes? Ces pays sont pourtant assez riches pour se permettre de faire la guerre un peu partout dans le monde; Cuba en est un exemple frappant. Il y a aujourd'hui 45,000 soldats cubains en Afrique. Nous l'avons appris en 1975 lorsque nous avons découvert que l'ACDI tentait de cacher le montant total des prêts consentis à Cuba. L'Agence voulait consentir un prêt sans intérêt, mais apparemment, quelqu'un du côté des libéraux a eu un sursaut de conscience et l'ACDI a exigé des intérêts de 3 p. 100. Nous n'hésitons pas à envoyer des millions de dollars dans un pays communiste qui a des sommes folles à dépenser à faire la guerre. Que va faire le contrôleur général dans une situation comme celle-là?

(2032)

Nous avons eu beaucoup de ministres des Finances, mais je veux parler à présent de l'un d'eux en particulier, de M. Turner. Quand il a inauguré le programme des compressions de dépenses, dans son budget du 23 juin 1975, le budget principal de 1976 pour lequel il avait reçu l'approbation du Parlement, était de 32.2 milliards de dollars. D'après les prévisions, le budget de dépenses de 1979 sera de 46 milliards et demi de dollars. Ainsi, pendant ces trois ans de programmes de compression de dépenses, la dépense budgétaire a augmenté de 14.3 milliards de dollars, soit de 44 p. 100. C'est pourquoi on me permettra de douter de l'utilité d'une mesure comme celle-ci, qui tend à instituer les fonctions de contrôleur général, car en fait je ne fais nullement confiance au gouvernement. Ses déclarations ne riment à rien.

J'aimerais renvoyer la Chambre à une déclaration du premier ministre qui, le 13 août 1969, déclarait à la télévision que nous devrions restreindre nos dépenses et nous annonçait que nous serions au bord du désastre financier si nous ne le faisions pas. Il a déclaré ensuite que les énormes sommes dépensées au chapitre du bien-être social, de l'éducation et d'autres programmes, jointes à une inflation continue ne ferait que mettre des milliers de Canadiens dans une mauvaise passe dont il serait difficile de sortir. Depuis la déclaration du premier ministre, les dépenses gouvernementales ont augmenté de 410 p. 100 et sont passées à plus de 35 milliards de dollars. Comment pourrait-on avoir confiance dans les fonctions d'un contrôleur général? Il faudra bien l'appuyer en espérant que tout marchera bien, mais je crois que tout cela ce n'est que de la frime.

Le président du Conseil du Trésor a déclaré que, pour l'année financière 1979, les dépenses fédérales augmenteraient de 9.8 p. 100. Je tiens ce chiffre pour suspect, mais même s'il est exact, on peut difficilement parler de restrictions des dépenses, avec une augmentation de 9.8 p. 100. Et les choses continuent. Aujourd'hui nous avons reçu un communiqué de

presse de la division de l'information du ministère des Finances dans lequel le ministre des Finances annonçait:

Le Canada et la Deutsche Bank ont conclu un accord concernant le placement privé en Allemagne de 10 milliard et demi de marks allemands. La Deutsche Bank est une des principales banques commerciales de la République fédérale d'Allemagne. Elle a géré les placements privés des bons en marks allemands émis en 1968 par le Canada.

Tout ce que nous entendons jour après jour c'est que le gouvernement va emprunter de plus en plus. Où est le contrôle? Comment le contrôleur général pourra-t-il jouer son rôle? A l'heure actuelle, les contribuables canadiens doivent verser 6 milliards et demi de dollars par an en intérêts sur les emprunts de l'État. Nous empruntons à l'étranger pour acquitter les intérêts sur les emprunts que nous avons faits à l'étranger. Comment peut-on être irréfléchi à ce point? La chose qui m'étonne c'est de voir les députés de l'arrière-ban d'en face approuver cette façon d'agir. Ils sont malhonnêtes. Ils n'ont aucun respect envers le contribuable. C'est incroyable! Pourtant, le gouvernement prétend pouvoir freiner les dépenses fédérales.

Je prédis ici ce soir que les dépenses fédérales augmenteront encore plus rapidement en 1979 qu'en 1978. Le montant global des dépenses fédérales est censé s'accroître de 8.3 p. 100 durant l'année financière 1978. L'administration prévoit que les dépenses augmenteront de 9.8 p. 100 en 1979. Je ne comprends pas comment le contrôleur général peut relever ce défi. Il n'est peut-être pas au courant de la situation. Il ne sait peut-être pas à quoi il s'engage. Il se fait royalement duper.

Les coûts des intérêts et le service de la dette publique dont je viens de parler sont un autre poste important dont les dépenses sont incompressibles. A cause des énormes déficits que le gouvernement actuel tolère, le coût des intérêts a augmenté de 82 p. 100 depuis la présentation du budget principal de 1976. Une pareille augmentation en période d'austérité montre bien que le gouvernement actuel ne voit pas le rapport entre le fait de pratiquer la modération et de vivre selon ses moyens. En termes plus concrets, la hausse du service de la dette pendant la durée du programme d'austérité, soit de 1976 à 1979, représente une augmentation de \$215 par personne active, c'est-à-dire qu'elle passe de \$382 par personne dans le budget principal de 1976, à \$597 en 1979. Le service de la dette deviendra un fardeau de plus en plus lourd à l'avenir étant donné que le gouvernement continue à tolérer des déficits importants.

Je ne sais pas comment le contrôleur général fera pour s'entendre avec un gouvernement qui permet au Conseil des arts du Canada de faire de pareilles dépenses. Cela montre le peu de cas qu'ils font des deniers du contribuable canadien. Voici quelques exemples de la façon dont ils dépensent les deniers publics. Le Conseil a octroyé \$8,000 pour l'établissement d'un glossaire illustré des objets ménagers en Nouvelle-France. Bien que cinq millions de Canadiens vivent en-deçà du seuil de la pauvreté, il accorde \$8,000 à quelqu'un qui préfère étudier une question comme celle-là plutôt que travailler.

En outre, il a accordé \$5,275 à quelqu'un qui désirait étudier certains thèmes tirés de l'Apocalypse dans l'œuvre des écrivains symbolistes russes. Comment diable un représentant que la population s'est choisi peut-il ainsi tolerer de voir l'argent des contribuables dépensé en projets aussi insensés? Pareille chose n'est possible que sous un gouvernement libéral.